

ABSENCE DE LA FEMME DANS LES POSTES DE RESPONSABILITÉ
ANALYSE DES TRANSFORMATIONS VITALES
ABSENCE OF WOMEN IN POSITIONS OF RESPONSIBILITY
ANALYSIS OF VITAL PROCESSING

Mohammed Rajaa
Salima Mulayali
Omar Essouissi
Université Abdelmalek Essaïdi, Tétouan

RÉSUMÉ

Aujourd'hui encore les femmes sont confrontées à une multitude des problèmes en matière d'accès à l'emploi spécialement au poste de pouvoir; le Maroc est mal placé en termes des droits des femmes selon le Forum Economique Mondial a délivré un rapport sur l'égalité des droits entre les hommes et les femmes dans le Monde au titre de l'année 2012 le Maroc est en effet classé à la 129^{ème} place mondiale sur 135^{ème} pays.

Mots-clés: Droits des femmes ; marché du travail ; constitution marocaine ; l'égalité des droits

ABSTRACT

Nowadays women face a multitude of problems in terms of access to employment, especially in positions of responsibility. According to the World Economic Forum that published a report on equality rights for men and women in the world in 2012, Morocco is poorly located in terms of women's rights ranked 129 of 135 states.

Key words: Women rights, the labor market; Moroccan constitution, equal rights

Aujourd'hui, nous assistons, à l'échelle internationale à une dynamique visant une plus large participation des femmes à la sphère de prise de décision politique et publique qui constitue désormais un critère de référence du niveau démocratique d'une société.

Le Maroc s'est inscrit à des degrés différents dans cette dynamique depuis son indépendance, des mutations socio-économiques profondes qui ont eu un impact sur le statut des femmes au sein de la famille et dans la société; c'est ainsi que l'on a assisté, notamment, à une amélioration constante du dispositif juridique en faveur de la femme; à l'accès de plus en

plus croissant de la population féminine à tous les cycles de l'éducation et à une présence grandissante des femmes sur le marché du travail.

Malgré une évolution positive, le taux d'activité des femmes au Maroc reste faible le taux de féminisation de la fonction publique au Maroc a nettement progressé en passant de: 1.5% à la fin des années soixante à 38% en 2012 et que 16% des femmes fonctionnaires occupent des postes de haute responsabilité a indiqué le ministre marocain de la fonction publique, 55% des femmes actives occupent des emplois du type ouvrière et manœuvre, contre 25.5% pour les hommes.

Le travail rémunère est d'une importance majeure pour les femmes, car il leur apporte l'indépendance financière, les fait sortir de leur domicile et leur permet de sortir de la division traditionnelle du travail entre hommes-femmes. Le transfert des relations hommes-femmes dans la sphère publique est très important, car il rend la discrimination beaucoup plus difficile à dissimuler, et c'est un facteur essentiel de la lutte contre la pauvreté et de la promotion du développement. Le travail rémunère en dehors du domicile donne une présence très importante dans le monde du travail, ce qui constitue un facteur essentiel de leur émancipation.

Aujourd'hui les femmes sont bien présentes dans le monde du travail et s'orientent même vers des métiers jusqu'alors réservés aux hommes; elles sont mécaniciennes, conductrice de bus ou de taxi, pilotes, commandante de bord de navire ou même responsable de mine et quand elles n'arrivent pas à gravir les échelons ou si leurs besoins d'accomplissement deviennent très prononcés, beaucoup de femmes se lancent dans la création d'entreprise.

Nous sommes dans une situation de crise d'accès des femmes aux postes de décision. Toutes les mesures demeurent insuffisantes en l'absence d'un accompagnement adéquat en termes de renforcement des capacités et compétences, à travers notamment la formation; les actions de sensibilisation par la promotion d'une image positive des femmes responsables, création des réseaux féminins.

Des réformes majeures ont eu lieu au Maroc, en matière de promotion de droits des femmes ; notamment à travers le vote du code de la famille en 2004 , qui pour la première fois a consacré dans la loi le principe de l'égalité et du partage des responsabilités entre les hommes et les femmes, et la réforme du code de la nationalité, qui donne aux femmes le droit de transmettre automatiquement leur nationalité à leurs enfants, même s'ils sont nés d'un père étranger.

Le budget répond aujourd'hui aux besoins des femmes et des hommes, et constitue un instrument important pour l'égalité en matière de droits socio-économiques au Maroc, mais il reste encore des progrès considérables à faire en vue d'atteindre l'égalité.

Il est aujourd'hui largement reconnu que la lutte contre les inégalités exige un retour sur les processus et les institutions sociales qui créent des inégalités entre les hommes et les femmes, au détriment de ces dernières d'où la nécessité de s'attaquer au processus de production de l'inégalité et de la discrimination en agissant sur les leviers d'accès aux ressources matérielles. Pourquoi une telle résistance à l'intégration et de la participation des femmes au processus de prise des décisions? Quels sont les facteurs qui entravent la percée des femmes au poste de responsabilité? Quelle sont les obstacles rencontrés par les femmes pour l'accès au poste de responsabilité? Comment y remédier?

1. LE MAROC TRES MAL CLASSE EN TERMES D'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Mais s'il y a un terme qui agace les féministes marocaines, c'est la dénomination "Ikram" que le ministère a donnée à son plan, et "qui n'augure rien de bon. Le terme Ikram renvoie à la bienfaisance et à l'assistantat, les femmes bataillent pour autre chose: la reconnaissance d'une égalité basée sur le droit et non la charité, telle que stipulée par la Constitution et les conventions internationales que le Maroc a signées", précise Latifa Jbabdi, ex-présidente de l'Union de l'action féminine. "Il faut savoir que le Maroc, en dépit de ses efforts et de la nouvelle Constitution, est à la traîne par rapport à certains pays arabes et musulmans au plan de cette égalité, et il est temps de rattraper ce retard", ajoute-t-elle. Il convient de souligner par ailleurs que dans le rapport sur l'égalité hommes-femmes du World Economic Forum – WEF (forum économique mondial) publié en novembre 2011, le Maroc fait partie des dix plus mauvais pays offrant une inégalité entre les hommes et les femmes, dans les quatre domaines sur lesquels le forum se base pour donner son appréciation: la participation et les opportunités économiques, le niveau d'éducation, la politique, et enfin la santé.

Ainsi, il est classé 129e sur un total de 135 pays, et il est d'ailleurs classé entre le Bénin (128e) et la Côte d'Ivoire (130e). Au niveau du monde musulman, le Maroc vient après l'Iran (125), l'Égypte (123), l'Algérie (121), la Jordanie (117), la Mauritanie (114) et la Tunisie (108). C'est en matière d'accès au marché du travail (soit 28 femmes contre 84 hommes), de rémunération (un salaire quatre fois inférieur à celui de l'homme), d'alphabétisation (44% de

femmes contre 69% d'hommes) que le bât blesse. Et même en matière de représentativité politique, le Maroc est à la traîne: une seule femme au gouvernement, et une sous-représentation au Parlement. "Moins d'un parlementaire sur cinq est une femme", indique le rapport de l'Union interparlementaire (UIP) sur "les femmes au Parlement en 2011".

Le Haut Commissariat du Plan dit que le taux de chômage féminin est de 9,5% contre 9% pour les hommes. Les femmes actives sont plus exposées au chômage en milieu urbain (19,8%) contre 12,1% pour les hommes.

Certes, ce gouvernement n'en est en aucune façon responsable de ce bilan, et l'approche genre intégrée depuis plusieurs années dans les stratégies des anciens gouvernements est maintenue.

Une batterie de mesures est adoptée ou en voie d'adoption pour concrétiser sur le terrain cette approche. A fin juin dernier, la Chambre des représentants a adopté le projet de loi organique relatif à la nomination des femmes aux emplois supérieurs, et ce gouvernement s'est tracé comme objectif de porter le nombre des femmes responsables dans l'administration publique de 15 à 22% en 2014. Sur le plan purement financier, "une nouvelle loi organique de finances où l'aspect genre sera mis en avant sera adoptée", promet le ministre de l'économie et des finances.

2. LES FEMMES ET LES POSTES A RESPONSABILITES : UN PAS DE PLUS VERS LA PARITE

Malgré la conviction croissante de la nécessité d'élargir la participation des femmes à la prise de décision politique et d'élaborer des politiques plus équilibrées et équitables dans ce sens, la représentativité des femmes restent en deçà des ambitions du pays. En effet, le nombre de femmes ayant accès aux postes de responsabilité dans les différentes administrations marocaines ne dépasse pas 16 %. Aussi, le nombre de femmes élues au niveau des collectivités locales reste-t-il encore insignifiant.

Rares sont les partis politiques marocains tels que l'Union socialiste des forces populaire (USFP) et le parti de l'Istiqlal (PI) qui se sont efforcés de démocratiser leur fonctionnement interne en imposant un quota de 20% de femmes parmi les cadres, y compris au bureau politique.

L'absence de la parité est l'une des raisons pour lesquelles les femmes marocaines fuient les partis politiques. Quelques chiffres concernant la représentativité des femmes dans la prise de décision politique: Deux sous le gouvernement d'Abderrahmane, de 1998 à 2000, année où

l'une d'elles s'est retrouvée seule femme ministre. Mais le record est enregistré par le gouvernement Abbas el Fassi (PI), sa Majesté Mohammed VI, roi du Maroc, a nommé sept femmes dans le gouvernement du 15 octobre 2007; dont 5 ministre à plein titre, et ce pour la première fois au Maroc; soit plus de 20 pour cent du gouvernement, aux postes stratégiquement importants de la sante, du développement social, de la famille et de la solidarité, de la jeunesse et des sports, de la culture de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, de l'éducation et des affaires étrangères.

C'est la une étape très importante pour le Maroc, qui montre une détermination politique claire au plus haut niveau pour émanciper les femmes, car nous sommes convaincus que renforcer la capacité des femmes est un outil vital pour assurer la justice sociale, l'égalité et le développement, auxquels nous voulons tous parvenir.

Dans les postes de haute responsabilités, une femme est conseillère du Roi, huit font partie, depuis 2002, du conseil consultatif des droits de l'homme et d'autre accèdent aux fonctions de secrétaire général de directeur central dans l'administration publique, d'autres postes, elles sont absentes ou quasi absentes, a titre d'exemple jusqu'à présent aucune femme n'est nommé wali ou présidente de conseil régional ou gouverneur.

Ces nominations, reflètent l'engagement des décideurs dans un processus d'intégration de la femme dans toutes les structures de l'Etat.



Et avec toutes les efforts fournis; la grand surprise que le peuple marocaine a reçu ou pour être plus précis les femmes marocaine c'est que dans les élections au niveau du gouvernement; de 2011 une seul femme à lui été confiés le porte feuille ministérielle. Alors la, la question ce pose ou est l'engagement de l'Etat?



Le ministre chargé des affaires générales et de la gouvernance Mr BOULIF a souligné que “la gouvernance au féminin doit être un outil pour servir la qualité et l’efficacité de l’entreprise nationale, mettant en relief la grande importance qu’accorde la constitution à l’égalité homme-femme dans tous les domaines, puisque l’article 19 stipule que l’état marocain œuvre à la réalisation de la parité entre les hommes et les femmes et énoncé la création d’une autorité pour la parité et la lutte contre toutes formes de discrimination”. Quelle contradiction !!!!.

Le 10 octobre 2013 Le gouvernement remanié compte 39 membres au lieu de 31, dont le chef de gouvernement. Il compte 15 nouveaux ministres, dont 11 qui entament une carrière de ministre pour la première fois. La composante féminine est passée de une à six ministres mais malheureusement 4 de c’est 6 sont que des ministres déléguées. Est on sait très bien un ministre déléguée ce que sont ses fonctions elle assure des fonctions gouvernementales dans un secteur d’activité donné, il est placé, le plus souvent, sous l’autorité d’un ministre.



Bien qu'ils aient intégré un certain nombre de femmes dans les instances dirigeantes partisans grâce à l'adoption du quota, dans la pratique, les partis politiques n'ont pas proposé des candidates féminines suffisamment nombreuses lorsqu'ils l'ont fait, ils n'ont pas accordé aux femmes des postes ministériels considérés comme masculins dans la répartition il n'y a pas d'empiétement sur le rôle politique attribué traditionnellement aux hommes, les partis politiques étant, de fait, encore largement dominés par la culture masculin.

3. IMAGE MASCULINE DU POUVOIR

Un autre facteur d'inégalités entre les femmes et les hommes relève du poids de stéréotypes: le pouvoir est considéré comme masculin. Une femme qui a un poste de pouvoir n'est plus considérée comme féminine. On dit parfois qu'elle "travaille aussi bien qu'un homme".

4. LES FEMMES; UN FACTEUR; DE PERFORMANCES

La femme est l'avenir de l'homme, on peut se demander si elle est aussi celui de l'entreprise. Au moment où les prévisions démographiques annoncent un retournement de tendance sur le marché du travail et notamment une pénurie de cadres, l'égalité professionnelle redevient un sujet d'actualité. Certaines entreprises adoptent des politiques actives de féminisation de leur main d'œuvre ou plus généralement de gestion de la diversité. En 2001, on doit insister sur la nécessité de considérer les femmes comme "un potentiel pour l'entreprise" et l'égalité professionnelle sous l'angle de l'intérêt managérial.

La constitution marocaine consacre le droit à l'égalité entre l'homme et femme et reconnaît explicitement aux femmes des droits politiques l'article 8 de la constitution stipule que "l'homme et la femme jouissent de droits politiques égaux" d'autres articles évoquent l'égalité politique implicitement en termes généraux c'est ainsi que l'article 12 dispose que "tous les citoyens peuvent accéder, dans les mêmes conditions aux fonctions et emplois publics".

Le code électoral a connu des amendements successifs, en vue d'accroître la participation des femmes à la vie politique de leur pays: un changement significatif a consisté, depuis 2002 d'abord dans la substitution de mode de scrutin de la listes "la représentation proportionnelle" au mode de scrutin majoritaire uninominal, ensuite dans la concrétisation de la demande de

discrimination positive à travers l'instauration de la liste nationale, qui constitue une forme d'application du quota et la réservation d'une trentaine de siège aux femmes bien que le domaine politique soit celui qui développe les plus grandes résistances à l'inclusion des femmes dans la prise de décisions; les réformes introduits au niveau juridique et institutionnel ont eu des conséquences positives sur la présence des femmes dans les sphères de décision politique, à savoir le gouvernement, le parlement avec ses deux chambres.

Le Maroc cherche à entamer une nouvelle génération de réformes en élaborant une "Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes par l'intégration de l'approche genre dans les politiques et les programmes de développement" Fondée sur une approche transversale qui prend en compte de façon systémique les rapports de genre dans tous les domaines d'action des politiques publiques (Législatif, Social, Economique, Politique, culturel) à toutes les étapes et niveaux de ces politiques, conception, mise en œuvre, suivi et évaluation) la stratégie offre un nouveau cadre de référence aux grandes orientations du gouvernement marocain en matière d'égalité entre les sexes à la suite d'une étude réalisée à l'occasion de la tenue de la 1^{ère} conférence sur la "gouvernance au féminine" organisée par le ministre des affaires générales et de la gouvernance en partenariat avec l'ONU-FEMME selon cette étude moins de la moitié des entreprises comptent au moins une femme dans son organe de gouvernance tout en indiquant que plusieurs obstacles entravant l'accès des femmes aux instances de décision.

4.1. Inégalités entre les femmes

Des différenciations parmi les femmes elles-mêmes se sont développées. Depuis les années 60, d'un côté, les femmes qui ont investi l'éducation supérieure acquièrent des diplômes. Même si elles sont soumises au "plafond de verre", elles obtiennent des emplois de "bonne qualité". D'un autre côté, une précarité massive des femmes sur le marché du travail s'est également développée. Cette précarité est liée au temps partiel contraint, aux emplois peu qualifiés ou non qualifiés.

4.2. Inégalités de pouvoir

D'autres indicateurs permettent également d'appréhender l'accès des femmes au pouvoir politique et au pouvoir économique.

Au niveau politique, les femmes sont sous-représentées dans les parlements, dans les cabinets ministériels, dans les gouvernements, etc.

Le partage du pouvoir économique est également très inégalitaire. Les femmes accèdent peu aux postes de responsabilités dans les entreprises et les progrès sont particulièrement faibles dans ce domaine. Que ce soit dans les entreprises privées ou que ce soit dans la fonction publique, seules 16 % de femmes accèdent véritablement au pouvoir économique. C'est le résultat d'inégalités qui interviennent dès le début de la carrière.

Le parcours de carrière est différent entre un homme et une femme. Pourtant, "si on voulait nommer des femmes à des postes de responsabilité, on en trouverait" c'est pour cette raison que connecting groupe a été créée en février 2011 pour former des femmes pour qu'elle ait des compétences pour pouvoir gérer des postes de haut responsabilité, le Connecting Group, est un réseau de femmes regroupant des compétences féminines de par le monde, est présent dans différents pays de la région MENA, de l'Afrique et de l'Europe, où il Œuvre à la promotion de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

4.3 Les entraves rencontrées para les femmes

Les obstacles rencontrés par les femmes dans les sociétés traditionnelles, les rôles joués par les femmes étaient essentiellement axés sur l'exécution de tâches domestiques (le ménage ; la cuisine, les enfants); ces nombreuses charges, ajoutées aux conditions de vie précaires aux préjugés sociaux, aux stéréotypes sexistes et au poids de la tradition ont longtemps constitué de réelles sources de blocage à la participation de la femme à la vie publique, cette participation ne s'est réellement amorcée qu'après les indépendances. Les principales entraves à la participation de la femme à la vie publique sont d'ordre économique, social, culturel, juridique et politique.

♣ Entraves Economiques:

- La pauvreté.
- Faible pouvoir économique des femmes.
- Bas de revenus des femmes par rapport aux hommes.

♣ Obstacles Socioculturels:

- Plafond de verre.
- La déperdition scolaire des filles.
- La différenciation de l'éducation de base "La jeune fille est éduquée pour les activités domestiques et le jeune garçon avec papa à la chasse".
- Le poste de dirigeant est masculin il n'est pas féminin.

- Le manque de confiance et d'assurance. "exemple attention une femme au volant".
 - La hiérarchisation des structures guidée par la légitimation et la domination masculine.
 - Le manque de solidarité entre les femmes.
 - Le manque d'ambition et la capacité de mobilisation timide du au poids des coutumes et traditions.
 - La discrimination et les rapports de forces déséquilibrés entre les époux au sein de la famille "division inégale du travail et des responsabilités au sein du ménage".
 - Il est difficile pour une femme d'accepter la promotion si il est liée à une mobilité.
 - Les nombreuses maternités constituent un frein à la promotion de la femme.
 - Ils ya des femmes qui sacrifie leur vie professionnelle au profit de leur vie personnelle.
- ♣ Obstacles Juridiques:
- Les difficultés de mise en place des textes juridiques.
 - Le non respect de la loi de la part d'homme et femme.
- ♣ Obstacles Politiques:
- La faible adhésion des femmes aux partis politiques.
 - Le manque d'engagement des responsables politique en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de la participation des femmes à la vie politique.
 - Le mauvais positionnement des femmes sur les listes électorales lors d'élections.

Il faut toutefois admettre qu'il reste encore un long chemin à parcourir avant que les femmes réjouissent pleinement d'u statut égale à celui des hommes ou d'opportunités égales, l'absence de la pleine intégration de la femme à la vie publique et politique constitue un gaspillage dramatique de ressources.

L'égalité entre femme et homme relève des droit de l'homme et c'est une condition de la justice sociale c'est aussi un préalable essentiel à l'égalité au développement et à la paix un nouveau partenariat fondée sur l'égalité des femmes et des hommes est indispensable si l'on veut parvenir à un développement durable au service de l'individu.

Un engagement soutenu et durable est essentiel pour que les femmes et les hommes puissent relever ensemble, pour eux-mêmes, pour leur enfants et pour la société.

La réussite des actions visant la promotion de la femme exige un engagement ferme du gouvernement et des organisations et institutions internationales à tous les niveaux; cela exige une mobilisation de ressources suffisantes aux niveaux national et international afin de renforcer les institutions nationales de promotion féminine.

Il faudra aussi une ferme volonté d'assurer l'égalité des droits, des responsabilités et des chances et la participation égale des femmes et des hommes dans tous les organes et processus de décision aux niveaux national, régional et international.

5. PRIORITES NATIONALES ET PERSPECTIVES D' ACTIONS FUTURES

Malgré l'évolution positive des droits des femmes au Maroc, le renforcement du rôle des femmes dans la société marocaine nécessite de nombreuses actions prioritaires. Celles-ci se situent à différents niveaux et ne seront réalisables que sous couvert d'un effort budgétaire accru.

La volonté politique doit être concrétisée en prévoyant des dispositions constitutionnelles expresses relatives aux:

- Principe de l'égalité hommes-femmes dans tous les droits : civils, politiques, économiques, sociaux et culturels;
- Principe de la prééminence de la norme internationale sur la norme interne;
- Principe de l'adoption de mesures de discriminations positives (le quota) pour améliorer la représentativité des femmes dans toutes les instances et réduire les écarts hommes-femmes.

Au niveau institutionnel, la transversalité de la question féminine commande la mise en place:

- Soit d'un ministère chargé de la condition féminine, autonome et doté des moyens humains et financiers;
- Soit le renforcement conséquent des capacités du Ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, pour lui permettre d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation de la Stratégie nationale d'équité et d'égalité;

- D'une structure de coordination « égalité » dans chaque département pour permettre une meilleure coordination et assurer le suivi et l'évaluation des actions menées en faveur des femmes;
- D'un Observatoire de l'égalité de genre.

Au niveau des acteurs concernés, il s'agit de:

- Multiplier les programmes diffusant la culture de l'égalité valorisant le rôle des femmes dans la société et lutter contre les images dévalorisantes des femmes, ainsi qu'impliquer les femmes dans tous les programmes, quels qu'en soient le domaine et le thème;
- Promouvoir la recherche et encourager les enquêtes de terrain sur les questions de l'égalité, des violences, des inégalités et particulièrement sur des questions considérées comme taboues;
- Renforcer le rôle de la société civile: soutenir matériellement les activités des ONG menées en faveur des femmes et de les impliquer davantage dans l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation de tous les projets en faveur des femmes.

CONCLUSION

Un demi-siècle s'est écoulé depuis l'indépendance du Maroc .Au cours de cette période, le pays a connu plusieurs changements sociologiques importants. Pourtant la place de la femme au sein des institutions représentatives locales et nationales et donc son intégration au sein des élites du royaume demeure strictement limitées ce phénomène est lié à une construction culturelle des relations entre les genres masculin et féminin, cette construction idéologique déprécie son rôle dans la vie publique et la confie à un rôle traditionnel de "mère à fille" jusqu'à récemment, le droit faisait partie des boucliers de cette construction. Ni l'électorat ni les différents partis ni même la femme elle n'a échappé à l'influence de cette construction, une situation entretenue également par le faible niveau d'éducatif de la population féminine en particulier.

L'analyse de l'évolution des droits des femmes au Maroc démontre que, quels que soient les efforts consentis, les inégalités et les discriminations sont encore réelles pour les femmes

et ce à différents niveaux: analphabétique, difficultés d'accès aux soins de santé et aux ressources (eau, éducation.....) faible représentation politique et publique.

Cette situation génère une faible visibilité sur la contribution économique des femmes, une pauvreté et une vulnérabilité et à la encore plus prononcées divorce, veuves.....) ainsi d'une exposition plus forte à la marginalité et à la violence, notamment conjugale et domestique, l'ensemble de ces déficiences ne pouvaient être traitées sans réformer de façon significative les publiques ne soient profondément imprégnées par les principes de l'égalité et de l'équité genre.

La lutte des femmes pour l'égalité s'est inscrit tout naturellement dans ce mouvement et à profité de ce contexte pour affirmer la nécessité de la question de l'égalité au centre de la construction de la démocratie et de l'état moderne.

Cela reste donc un défi majeur pour nous, si nous croyons aux valeurs de la démocratie, à savoir la représentation et la participation des citoyens, nous ne pouvons pas exclure des structures du pouvoir la moitié de la population, l'égalité entre les hommes et les femmes est u atout pour les entreprises et bien évidemment pour notre société.

Notre économies doivent utilises le potentiel de tous les talents humains à notre disposition si elles veulent être compétitives dans le contexte de la mondialisation, nous devons une fois pour toutes briser le plafond de verre. "Il y aura égalité entre les hommes et les femmes, le jour où on nommera des femmes incompétentes à des postes de responsabilité".

BIBLIOGRAPHIE

CEDAW2006, Rapport du comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard de femmes sur le Maroc.

CEDAW 2008, Rapport du comité pour l'élimination à l'égard des femmes sur le Maroc.

Étude : faible est la représentativité des femmes aux hauts postes de responsabilités au Maroc.

Internet. 12-02-16. <http://www.lemag.ma/Etude-Faible-est-la-representativite-des-femmes-aux-hauts-postes-de-responsabilites-au-Maroc_a69631.html>

Guérin, Isabelle, Femmes, économies et développement de la résistance à la justice sociale

Naciri R. "les Droits des femmes" in "50 ans de développement humain au Maroc" 2006.

Internet. 12-02-16. <www.rdh50.ma>

Landrieux- Kartochian, Sophie "La contribution des femmes a la performance: une revue de la littérature", Document d'études, DARES, N°83 Octobre (2004), pp. 13-31.

Les interviews de l'IEFP. Les inégalités entre les femmes et les hommes. Internet. 12-02-16. <<http://www.lafinancementpourous.com/Outils/Mediatheque/Videotheque/Les-interviews-de-l-IEFP/Les-inegalites-entre-les-femmes-et-les-hommes>>

Milewski, Françoise, "Les inégalités entre les femmes et les hommes" économiste à l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Économiques). Internet. 12-02-16. <<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/054000445.pdf>>

Programme Euromed égalité homme-femme: Rapport National d'analyse de la situation Droits humaines des femmes et Égalité entre les sexes; Maroc. Internet. 12-02-16. <http://bnm.bnrm.ma:86/Reforme_de_la_constitution%5CEUROMED%20_%20Rapport%20national%20d%E2%80%99analyse%20de%20la%20situation%20_%20Droits%20humains%20des%20femmes%20et%20%C3%A9galit%C3%A9%20entre%20les%20sexes.pdf> Rapport Haut-commissariat au plan: La femme Marocaine en chiffres. Internet. 12-02-16. <http://www.hcp.ma/downloads/Femme-marocaine-en-chiffres_t18705.html>

Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans la région euro-méditerranéenne Analyse de la Situation: Maroc, 2009-2010. Internet. 12-02-16. <http://www.enpi-info.eu/mainmed.php?id=250&id_type=10>

Rolin, Gaëlle, Le masque du pouvoir, 22-02-2012, Le figaro. Fr. Madame. Internet. 12-02-16. <<http://madame.lefigaro.fr/societe/masque-pouvoir-220212-218240>>